

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0207312358
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Flobecq
Période de reporting	2022

	Nombre de réunions
Conseil Communal	10
Collège Communal	40

Membres du Conseil

FONCTION ⁵	NOM ET PRENOM	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE ⁷	DETAIL DE LA REMUNERATION ET DES AVANTAGES ⁸	JUSTIFICATION DE LA REMUNERATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DERIVES LIES A LA FONCTION ET REMUNERATION EVENTUELLE (POUR LES REMUNERATIONS: VOIR CI-DESSOUS)	POURCENTAGE DE PARTICIPATION AUX REUNIONS ⁹
Bourgmestre Président du Conseil Président du Collège	METTENS Philippe	42.485,37 €	Rémunération Bourgmestre	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque Georges Delizée jusque mars 2022 ▪ Concertation Commune/CPAS ▪ Ores Assets ▪ IGRETEC ▪ IPFH ▪ RUS Flobecq ▪ Habitat du Pays Vert ▪ Union des Villes 	CC: 10 (100%) CE: 38 (95%)
Echevine	LESCEUX Amandine	25.491,21 €	Rémunération échevin	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque Georges Delizée ▪ Commission communale de l'accueil ▪ Concertation Commune/CPAS ▪ Ideta ▪ Maison communale d'accueil de l'enfance 	CC: 10 (100%) CE: 39 (97,5%)
Echevin	ENGLEBIN Thomas	25.491,21 €	Rémunération échevin	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collines sous levant ▪ Commission communale de l'accueil jusque mars 2022 ▪ IGETA ▪ Ores Assets ▪ IGRETEC 	CC: 10 (100%) CE: 40 (100%)

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant: président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

FONCTION ⁵	NOM ET PRENOM	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE ⁷	DETAIL DE LA REMUNERATION ET DES AVANTAGES ⁸	JUSTIFICATION DE LA REMUNERATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DERIVES LIES A LA FONCTION ET REMUNERATION EVENTUELLE (POUR LES REMUNERATIONS: VOIR CI-DESSOUS)	POURCENTAGE DE PARTICIPATION AUX REUNIONS ⁹
					<ul style="list-style-type: none"> ▪ IPALLE ▪ IPFH ▪ Parc naturel du Pays des Collines ▪ TMVW ▪ SWDE à partir de mars 2022 ▪ Contrat de Rivière Dendre ▪ OTW ▪ Société terrienne de crédit social ▪ Habitat du Pays vert à partir de juin 2022 	
Président CPAS	VANDEKERKHOVE Gauthier	25.491,21 € (à charge du CPAS)	Sans objet	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque Georges Delizée ▪ Ores Assets à partir de mars 2022 ▪ Collines sous levant ▪ IMSTAM ▪ Maison communale d'accueil de l'enfance ▪ Habitat du Pays vert ▪ Société terrienne de crédit social ▪ CERAIC ▪ IPALLE à partir de juin 2022 	CC: 10 (100%) CE: 31 (77,5%)
Echevine	D'HULSTER Andrée	25.491,21 €	Rémunération échevine	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque Georges Delizée ▪ Ores Assets ▪ IMSTAM ▪ Parc naturel du Pays des Collines ▪ Concertation Commune/CPAS à partir de mars 2022 ▪ Commission communale de l'accueil à partir de mars 2022 	CC: 10 (100%) CE: 39 (97,5%)
Conseiller	VANCOPPENOLLE Xavier	1.381.22 €	Jetons de présence	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association sportive Flobecq-Ellezelles 	CC: 9 (90%)

FONCTION ⁵	NOM ET PRENOM	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE ⁷	DETAIL DE LA REMUNERATION ET DES AVANTAGES ⁸	JUSTIFICATION DE LA REMUNERATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DERIVES LIES A LA FONCTION ET REMUNERATION EVENTUELLE (POUR LES REMUNERATIONS: VOIR CI-DESSOUS)	POURCENTAGE DE PARTICIPATION AUX REUNIONS ⁹
					<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque Georges Delizée à partir de mars 2022 ▪ Commission communale de l'Accueil ▪ Maison communale d'accueil de l'enfance à partir de mars 2022 	
Conseiller	VAN DEN NOORTGATE Jan	1.224,37 €	Jetons de présence	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque Georges Delizée ▪ Ideta ▪ Ores Assets ▪ IGRETEC ▪ IMSTAM ▪ IPALLE ▪ IPFH ▪ Plan de cohésion sociale ▪ Parc naturel du Pays des Collines ▪ Habitat du Pays Vert ▪ RUS Flobecq à partir de mars 2022 ▪ Collines sous levant à partir de mars 2022 	CC: 8 (80%)
Conseiller	DE WOLF Carlo	0 €	Jetons de présence	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IPALLE jusque juin 2022 ▪ Parc naturel du Pays des Collines jusque juin 2022 ▪ Habitat du Pays vert jusque juin 2022 ▪ TMVW jusque juin 2022 ▪ Zone de Police des Collines 	CC: 0 (0%)
Conseillère	RASMONT Catherine	1.381,22 €	Jetons de présence	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IDETA ▪ IPFH ▪ Habitat du Pays Vert ▪ Plan de cohésion sociale 	CC: 9 (90%)

FONCTION ⁵	NOM ET PRENOM	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE ⁷	DETAIL DE LA REMUNERATION ET DES AVANTAGES ⁸	JUSTIFICATION DE LA REMUNERATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DERIVES LIES A LA FONCTION ET REMUNERATION EVENTUELLE (POUR LES REMUNERATIONS: VOIR CI-DESSOUS)	POURCENTAGE DE PARTICIPATION AUX REUNIONS ⁹
					<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association sportive Flobecq-Ellezelles jusqu'en mars 2022 ▪ TMVW à partir de mars 2022 ▪ Parc naturel du Pays des Collines à partir de juin 2022 	
Conseiller	DALLEMAGNE André	1.381,22 €	Jetons de présence	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseiller de l'Action sociale ▪ ALE ▪ IPALLE à partir de mars 2022 ▪ IMSTAM ▪ Parc naturel du Pays des Collines ▪ RUS Flobecq ▪ AIS du Val de Dendre ▪ Association sportive Flobecq-Ellezelles ▪ IPFH à partir de mars 2022 	CC: 9 (90%)
Conseillère Déchue jusqu'au 31 mai 2022	DIFFOUM Diane	1.085,80 €	Jetons de présence	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ALE ▪ IDETA ▪ IMSTAM ▪ Plan de cohésion sociale ▪ No Télé ▪ Société terrienne de crédit social 	CC: 7 (70%)
Conseiller	JOURET Benoît	1.387,32 €	Jetons de présence	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collines sous levant jusqu'en mars 2022 ▪ IGRETEC ▪ IPALLE ▪ RUS Flobecq ▪ Association sportive Flobecq-Ellezelles à partir de mars 2022 	CC: 9 (90%)
Conseiller	MARIEST Claude	1538,08 €	Jetons de présence	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseiller de l'Action sociale ▪ IGRETEC 	CC: 10 (100%)

Montant des différents jetons de présence potentiels (montants bruts/séance):

- Conseil communal: 80 € (156,86 € brut indexé au 31/12/2022)
- Conseil du CPAS: 80 € (156,86 € brut indexé au 31/12/2022)
- Zone de police: 62 € (110,10 € indexé)
- Zone de secours: pas de rémunération
- Agence locale pour l'emploi (ALE): pas de rémunération
- Société Terrienne de Crédit social du Hainaut: pas de rémunération en tant que délégué
- IGRETEC: pas de rémunération en tant que délégué
- Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH): pas de rémunération en tant que délégué
- IDETA: pas de rémunération en tant que délégué – 200 € en tant qu'administrateur
- SWDE: 180 € en tant qu'administrateur
- HPV: 125 € en tant qu'administrateur
- AIS du Val de Dendre: 75 €

Les montants spécifiés ci-avant sont soumis à l'index.

NB: Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.